États financiers consolidés de

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Exercice clos le 30 avril 2020

États financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020

Déclaration de responsabilité administrative

Rapport des auditeurs indépendants

États	financiers	consolidés

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des flux de trésorerie	2
Notes afférentes aux états financiers consolidés	E

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

28 septembre 2020

La Direction de l'Université d'Ottawa ("Université") est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction a la conviction que les états financiers consolidés exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2020 ainsi ses résultats d'exploitation consolidés, l'évolution de l'actif net consolidé et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers consolidés. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Bureau des Gouverneurs veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Bureau des Gouverneurs accomplit ses fonctions d'examen des états financiers consolidés principalement par l'entremise du Comité de vérification. Tous les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs externes ainsi que les vérificateurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les vérificateurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification, avec ou sans la présence de la Direction.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2020 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Bureau des Gouverneurs. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

[SIGNĒ]	[SIGNÉ]
Jacques Frémont	Robert Bourgeois
Recteur	Vice-recteur aux finances et à l'administration



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. 150, rue Elgin Bureau 1800 Ottawa ON K2P 2P8 Canada Téléphone 613-212-5764 Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2020
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

• des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG AND LENCERL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

28 septembre 2020

État consolidé de la situation financière

30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019 (en milliers de dollars)

	2020	2019
Actifs		
Actifs à court terme		
Espèces	13 723 \$	20 048 \$
Placements à court terme (note 3)	280 780	286 464
Débiteurs (note 4)	104 987	94 235
Frais payés d'avance	14 297	13 401
	413 787	414 148
Placements à long terme (notes 5)	1 098 710	750 319
Actifs pour avantages sociaux futurs (note 6)	-	100 307
Immobilisations corporelles (note 7)	1 929 382	1 956 080
	3 441 879 \$	3 220 854 \$
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer (note 8) Revenus reportés (note 9) Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	87 400 \$ 311 736 1 739	92 297 \$ 301 090 1 620
	400 875	395 007
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	430 137	441 294
Passifs pour avantages sociaux futurs (note 6)	115 577	-
Dette à long terme (note 11)	661 874	363 613
	1 608 463	1 199 914
Actif net		
Non affecté	-	24
Affecté d'origine interne (note 12)	1 537 979	1 726 919
Dotations (note 13)	295 437	293 997
	1 833 416	2 020 940
	3 441 879 \$	3 220 854 \$

Engagements et éventualités (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Bureau,

[SIGNÉ]	Gouverneur
[SIGNÉ]	Gouverneur

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019 (en milliers de dollars)

	2020	2019
Produits		
Droits de scolarité et autres frais	449 612 \$	438 829 \$
Subventions de fonctionnement	323 577	319 954
Subventions et contrats affectés (notes 15 et 16)	218 676	227 671
Ventes de biens et services	25 579	27 274
Logements étudiants	22 529	24 961
Dons (note 10)	19 451	12 968
Revenus de placements (note 5)	54 122	46 745
Autres	36 133	27 661
	1 149 679	1 126 063
Charges		
Salaires et avantages sociaux	682 856	635 166
Bourses et aide financière	100 448	98 145
Coûts des biens et services	67 326	64 634
Entretien, réparations et services publics	39 829	40 113
Honoraires professionnels et services contractuels	43 547	35 356
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres (note 16)	30 375	31 543
Déplacements	18 790	18 272
Intérêts et frais bancaires	20 484	20 116
Amortissement des immobilisations	78 304	74 796
Autres	20 476	26 205
	1 102 435	1 044 346
Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant	47 244	81 717
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur (note 5)	(11 582)	10 113
Excédent des produits sur les charges	35 662 \$	91 830 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019 (en milliers de dollars)

	Non-affecté	Affecté d'origine interne (note 12)	Dotations (note 13)	2020 Total	2019 Total
Actif net au début de l'exercice	24 \$	1 726 919 \$	293 997 \$	2 020 940 \$	2 085 467 \$
Excédent des produits sur les charges	35 662	-	-	35 662	91 830
Variation nette - affecté d'origine interne	(7 731)	7 731	-	-	-
Provision explicite pour écarts défavorables, réévaluation et autres éléments (note 6)	-	(224 228)	-	(224 228)	(169 800)
Apports d'origine interne et jumelage de dons (note 13)	(398)	-	398	-	-
Apports d'origine externe (note 13)	-	-	1 935	1 935	3 126
Revenus nets de placement gagnés	(27 557)	27 557	(893)	(893)	10 317
Actif net à la fin de l'exercice	- \$	1 537 979 \$	295 437 \$	1 833 416 \$	2 020 940 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2020, avec informations comparatives de 2019 (en milliers de dollars)

	2020	2019
Provenance (utilisation) des espèces		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	35 662 \$	91 830 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation de la juste valeur des placements		
évalués à la juste valeur	11 582	(10 113)
Amortissement des immobilisations	78 304	74 796
Amortissement des apports reportés afférents		
aux immobilisations (note 10)	(29 497)	(28 730)
Dépenses d'avantages sociaux futurs	43 359 [°]	27 059
Cotisations versées pour avantages sociaux futurs	(51 703)	(50 678)
	87 707	104 164
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	(5 899)	(7 214)
	81 808	96 950
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 7)	(51 606)	(60 051)
Acquisitions et dispositions nettes de placements	(354 289)	(78 901)
	(405 895)	(138 952)
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux		
immobilisations (note 10)	18 340	32 076
Produit d'émission de la dette à long terme	300 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 620)	(1 510)
Apports et revenus de placement gagnés pour les		
dotations (note 13)	1 042	13 443
	317 762	44 009
Augmentation (diminution) des espèces	(6 325)	2 007
Espèces, au début de l'exercice	20 048	18 041
Espèces, à la fin de l'exercice	13 723 \$	20 048 \$

Les espèces comprennent les découverts bancaires remboursables à la demande et faisant partie intégrante de la gestion de l'encaisse de l'Université.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

1. Objectifs et fins

L'Université d'Ottawa est une université de recherche intensive, bilingue offrant des programmes d'étude aux niveaux pré-diplômés et diplômés. La « Loi de l'Université d'Ottawa, 1965 » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Bureau des Gouverneurs et du Sénat.

Ces états financiers consolidés comprennent les filiales en propriété exclusive suivantes: 45 Mann Limited Partnership, 7311842 Canada Inc., 866520 Ontario Ltd et la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Voir la note 19 pour plus de détails sur ces entités.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables agréés du Canada ("CPA Canada") - Comptabilité.

b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Les estimations principales utilisées sont le montant des charges à payer et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations en matière de prestations. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

c) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants affectés d'origine externe sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les apports non affectés sont reconnus à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les revenus de placements, excluant les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés, inclus des intérêts, des dividendes, les distributions provenant des placements de fonds communs, les gains et pertes nets réalisés sur les ventes de placements et la variation des gains et pertes latents. Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus à l'état consolidé des résultats.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Constatation des produits (suite)

Les apports reçus à titre de dotation et les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés et non disponibles pour les décaissements sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net dans la période où ils sont reçus ou gagnés. Les revenus de placements sur les fonds de dotation qui sont disponibles pour la dépense sont reportés et constatés à titre de

Les apports affectés d'origine externe reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés puis amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond au taux d'amortissement des actifs immobilisés connexes.

Les droits de scolarité et autres frais sont comptabilisés à titre de revenus dans l'année scolaire à laquelle se donnent les cours ou les programmes concernés.

Les autres types de revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

d) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière consolidé. La valeur des placements comptabilisée aux états financiers consolidés est déterminée comme suit:

- i) Les placements à court terme représentent des investissements pouvant être retirés sans préavis ni pénalités. Compte tenu de leur nature à court terme, les billets à court terme et les bons du Trésor échéant dans un an sont comptabilisés au coût, ce qui, avec les intérêts créditeurs, se rapproche de la juste valeur.
- ii) La valeur des actions, qui sont cotées à la bourse et largement négociées sur les marchés publics, est indiquée au dernier prix de vente établi pour l'exercice. Le coût indiqué est établi par la méthode du coût moyen.
- iii) Les caisses en gestion commune pour les actifs de marché public, tels que les actions et les obligations, sont évaluées à la valeur de l'actif net en fin d'exercice, ce qui représente la valeur marchande des instruments financiers sous-jacents.
- iv) Les placements en immobilier et en infrastructure sont détenus par le biais de fonds communs à capital variable ou fixe et à travers des titres de propriété de compagnies et partenariats constitués pour investir dans ces actifs. Ces investissements privés sont inscrits à la juste valeur, établie par les gestionnaires d'actifs en utilisant les techniques d'évaluation appropriées du secteur ou des évaluateurs indépendants. Quand c'est pertinent, pour le secteur immobilier, une évaluation certifiée écrite est exigée d'un évaluateur qualifié et indépendant au moins une fois à tous les trois ans selon les politiques d'investissement. Les propriétés en développement sont comptabilisées au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Placements (suite)

- v) La juste valeur des instruments de couverture est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix actuels du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement.
- vi) Les participations dans les filiales en propriété exclusive sont enregistrées à la valeur de consolidation. L'investissement étant initialement comptabilisé au coût, les coûts de transaction sont capitalisés, déduction faite de toute perte de valeur et ajusté par la suite pour la quote-part de l'Université dans l'excédent ou le déficit net de l'entité et toute autre dépréciation. Toutes les distributions recues sont comptabilisées comme une réduction de l'investissement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers autre que les participations dans les filiales sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au prix coûtant, à l'exception des terrains acquis avant le 1er mai 2011 qui sont enregistrés au coût présumé, étant leur juste valeur au 1er mai 2011. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des immobilisations ne contribuent plus à la capacité de l'Université de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations corporelles respectives et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test d'amortissement dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'un actif immobilisé fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à l'actif immobilisé non amorti est comptabilisé à titre de produit, sous réserve du respect de toutes les restrictions.

L'amortissement des immobilisations corporelle est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	20 à 40 ans
Livres	5 ans
Équipements et ameublement	10 ans
Matériel et logiciel informatique	3 et 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative.

La valeur des collections de bibliothèque, d'art et autres collections spéciales a été exclue du bilan consolidé, sauf pour une valeur nominale de 1 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opération sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

g) Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite. À cette fin, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate, selon laquelle elle comptabilise le montant accumulé des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime consignée sur l'état consolidé de la situation financière.

Les charges financières et coûts de services actuels sont enregistrés pendant l'année, tandis que les réévaluations et autres éléments, représentant la somme de la différence entre le rendement actuel et le rendement prévu des actifs du régime, des écarts actuariels et des coûts de service passés, sont comptabilisés directement comme une augmentation ou une diminution des actifs nets.

Les obligations au titre des prestations constituées accumulées pour le régime financé de prestations de retraite futures sont déterminés au moyen du procédé de report, afin d'estimer les obligations au titre des prestations constituées accumulés basés sur des hypothèses concernant le financement qui proviennent du rapport d'évaluation actuarielle triennal le plus récent. Les engagements accumulés pour les régimes non financés de prestations de retraite futures sont préparés sur une base cohérente avec les régimes financés. Les actifs des régimes de prestations futures aux employés sont évalués à leur juste valeur, selon la date de l'état consolidé de la situation financière.

L'Université a également un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite à certains de ses employés. Les cotisations que doit verser l'Université au régime à cotisations déterminées sont passées en charge l'année même des cotisations.

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement auprès des placements de l'Université et en tant que substitut des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation dans la juste valeur est constatée à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers (suite)

L'Université applique la comptabilité de couverture pour son swap de taux d'intérêt, qui se traduit par des intérêts débiteurs liés à certaines dettes à long terme sont comptabilisés dans les états financiers au taux de couverture plutôt qu'au taux contractuel d'origine. Au début de la relation de couverture, l'Université a désigné que la comptabilité de couverture serait appliquée et a formellement documenté la relation de couverture entre le swap et le prêt. À la création et tout au long de la période de prêt, les conditions essentielles du swap et du prêt sont les mêmes. La juste valeur de ces dérivés n'est pas comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière, mais est indiquée à la note 11.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer et les dettes à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Université ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

i) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas reconnus dans ces états financiers consolidés en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

j) Impôts sur le revenu

L'Université est un organisme de charité enregistré et est ainsi exempte d'impôts sous l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

k) Changement dans les politiques comptables

Au cours de l'année, l'Université a adopté de manière prospective la nouvelle section 4433 des normes comptables, Immobilisations corporelles détenues par des organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada - Comptabilité au 1er mai 2019, qui exige que l'Université suive les lignes directrices de la section 3061 Immobilisations corporelles en matière de composantes, et les lignes directrices pour la dépréciation d'actifs à long terme de la section 3063, Dépréciation d'actifs à long terme. Les lignes directrices exigent que les immobilisations soient séparées en composantes significatives et que chaque composante soit amortie en fonction de leur durée de vie utile. Les dépréciations partielles des immobilisations corporelles devront désormais être prises en compte. Le chapitre 4441, Collections détenues par des organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada - Comptabilité a également été adopté rétrospectivement au cours de l'année. Les collections continueront d'être enregistrées à une valeur nominale. L'adoptions de ces normes comptables n'ont pas eu d'incidence importante sur ces états financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

3. Placements à court terme

Juste valeur

30 avril 2020	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales Obligations de corporations	113 361 \$ 124 280	17 832 25 307	\$ 131 193 \$ 149 587
Total	237 641 \$	43 139	\$ 280 780 \$

30 avril 2019	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales Obligations de corporations	84 629 \$ 105 813	1 990 94 032	\$ 86 619 \$ 199 845
Total	190 442 \$	96 022	\$ 286 464 \$

Les obligations gouvernementales dans les fonds distincts portent intérêt à des taux allant de 0,3 % à 1,2 % (2019 - 1,6 % à 1,8 %) et des dates d'échéance jusqu'à 2020 (2019 - dates d'échéances jusqu'à 2019). Les obligations de corporations portent intérêt à des taux allant de 1,9 % à 2,1 % (2019 - 1,6 % à 6,7 %) et des dates d'échéances jusqu'à 2020 (2019 - dates d'échéances jusqu'à 2019).

4. Débiteurs

2020	2019
63 739 \$	57 519 \$
35 677	32 445
29 337	26 116
128 753	116 080
(23 766)	(21 845)
104 987 \$	94 235 \$
	63 739 \$ 35 677 29 337 128 753 (23 766)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

5. Placements à long terme

Juste valeur

	Fonds	Fonds		_
30 avril 2020	communs	distincts	Total	
Revenus fixes	94 247 \$	346 089	\$ 440 336	\$
Actions canadiennes	28 505	41 906	70 411	
Actions étrangères	260 624	89 268	349 892	
Immobiliers et infrastructure	130 087	-	130 087	
Fonds de couverture	55 961	-	55 961	
Dette privée	1 817	-	1 817	
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	50 206	-	50 206	
Total	621 447 \$	477 263	\$ 1 098 710	\$
	Fonds	Fonds		_
30 avril 2019	communs	distincts	Total	
Revenus fixes	83 342 \$	67 698	\$ 151 040	\$
Actions canadiennes	47 316	10 303	57 619	
Actions étrangères	262 470	81 634	344 104	
Immobiliers et infrastructure	123 680	-	123 680	
Fonds de couverture	60 800	-	60 800	
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	13 076	-	13 076	
Total	590 684 \$	159 635	\$ 750 319	\$

Les coupons d'intérêts sur les placements à revenus fixes offrent des rendements de 0,8 % à 6,5 % (2019 - 1,8 % à 5,6 %) et les placements viennent à échéance entre 2021 et 2067 (2019 - échéance entre 2021 et 2049).

Le coût des placements à long terme au 30 avril 2020 était de 1 011 266 \$ (623 388 \$ en 2019).

Engagements d'infrastructure et de placement immobilier

Selon les modalités de son portefeuille d'investissements actuels, l'Université a des engagements de financement relatif à des instruments d'infrastructure et de placement immobilier qui peuvent être financés au cours des prochains exercices en vertu des modalités de ces accords. Le total de ces engagements, au 30 avril 2020, était de 60 253 \$ (33 225 \$ en 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

5. Placements à long terme (suite)

Les revenus de placements sont composés de :

	2020	2019
Dividendes, intérêts et autres	30 843 \$	38 980 \$
Gains (pertes) réalisés sur placements	13 269	(1 860)
Revenus de placements des fonds dotés rendus disponibles		,
pour décaissement	10 010	9 625
	54 122	46 745
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(11 582)	10 113
Total	42 540 \$	56 858 \$

6. Avantages sociaux futurs

L'Université maintien des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés éligibles qui donnent aux employés une pension basée sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

L'Université offre, en plus de ses régimes de retraite, certains avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite ("autres avantages") aux employés admissibles et, sous réserve de certaines conditions, à leurs personnes à charge, comme des indemnités de départ, de l'assurance-vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires. Une part importante des employés de l'Université pourrait devenir admissible à ces avantages au moment de la retraite. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Conformément à la convention comptable, le calcul des charges de retraite et des autres avantages inclut le coût des services rendus des avantages sociaux au cours de l'exercice et les coûts de financement sur l'actif et le passif.

Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été complétées par un actuaire indépendant au 1er janvier 2020 pour les régimes de retraite et au 31 décembre 2018 pour les avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires à la retraite. Pour fins de comptabilisation aux états financiers, les résultats de ces évaluations ont été extrapolés au 30 avril 2020 qui est la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière de prestations de retraite. Les dates requises pour déposer les prochaines évaluations actuarielles sont au plus tard le 1er janvier 2021 pour les régimes de retraite et au plus tard le 31 décembre 2021 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a révisé les règles de capitalisation des régimes de retraite à employeur unique à prestation définies. Selon les nouvelles règles, la provision établie à la discrétion de l'Université d'Ottawa a été remplacée par une provision pour écarts défavorables (PED). La PED est un facteur basé sur le risque appliqué aux meilleures estimations des obligations en matières de prestations. La PED au 30 avril 2020 est évaluée à 310,468 \$ (2019 - 180 501 \$), ce qui représente 16,34 % (2019 - 9,89 %) des obligations estimées pour les régimes de retraite, excluant la valeur des ajustements progressifs futurs. La PED au 30 avril 2020 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires est évaluée à 8 845 \$ (2019 - 5 823 \$).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université est la suivante :

			2020			2019
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Actif pour avantages sociaux futurs Obligation au titre des prestations						
constituées Juste valeur de	(2 555 204) \$	(64 662) \$	(2 619 866) \$	(2 326 539) \$	(62 925) \$	(2 389 464) \$
l'actif des régimes	2 504 289	-	2 504 289	2 489 771	-	2 489 771
Actif (passif) pour avantages sociaux						
futurs	(50 915) \$	(64 662) \$	(115 577) \$	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$

L'actif (passif) pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

			2020			2019
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Solde au début de						
l'exercice	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$	299 045 \$	(52 557) \$	246 488 \$
Dépenses	(36 849)	(6 510)	(43 359)	(21 314)	(5 745)	(27 059)
Cotisations	45 223	6 480	51 703	45 160	5 518	50 678
Réévaluations et autres items Provision pour écarts						
défavorables	(111 064)	(3 022)	(114 086)	(180 501)	(5 823)	(186 324)
Réévaluations et autres items	(111 457)	1 315	(110 142)	20 842	(4 318)	16 524
Réévaluations et autres items, total	(222 521)	(1 707)	(224 228)	(159 659)	(10 141)	(169 800)
Total	(50 915) \$	(64 662) \$	(115 577) \$	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La juste valeur des actifs des régimes au 30 avril 2020 est composé de 40,7 % en actions, 27,5 % en placements à revenu fixe et 31,8 % en actifs à rendement réel (2019 - 47,8 % en actions, 21,3 % en placements à revenu fixe et 30,9 % en actifs à rendement réel).

En plus des actifs des régimes de retraite, en date du 30 avril 2020, l'Université dispose d'investissements affectés d'origine interne totalisant 90 892 \$ (93 984 \$ en 2019) desquels 56 812 \$ (58 826 \$ en 2019) sont réservés pour ses obligations de retraite et 34 080 \$ (35 158 \$ en 2019) pour ses autres avantages (note 12 - Actif net affecté d'origine interne - Avantages sociaux futurs).

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

		2020		2019
	Régimes de	Autres	Régimes de	Autres
	retraite	avantages	retraite	avantages
Taux d'actualisation - obligation	6,25%	6,25%	6,25%	6,25%
Taux de croissance de la rémunération	1 à 3 %	1 à 3 %	3,8%/2,05%	3,8%/2,05%
incluant l'inflation (PDR = progrès dans le rang)	+ échelle PDR	+ échelle PDR	+ échelle PDR	+ échelle PDR
Taux d'inflation	2,00%	-	2,00%	-

L'Université utilise des taux de mortalité équivalents à 95 % des taux des tables de mortalité des retraités canadiens 2014 du secteur publique comme hypothèses actuarielles pour les exercices terminés les 30 avril 2019 et 2020.

Les détails des cotisations annuelles et des avantages sociaux payés sont les suivants:

			2020			2019
	Régimes de	Autres		Régimes de	Autres	
	retraite	avantages	Total	retraite	avantages	Total
Cotisations						
Cotisations de						
l'employeur - coût						
des services						
courants	45 223	\$ 6 480	\$ 51 703	\$ 45 160	\$ 5 518	\$ 50 678 8
Cotisations des						
employés	36 829	=	36 829	34 188	=	34 188
Total des cotisations	82 052	\$ 6 480	\$ 88 532	\$ 79 348	\$ 5 518	\$ 84 866
Total des prestations						
versées	112 651	\$ 6 467	\$ 119 118	\$ 106 401	\$ 5 518	\$ 111 919

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisé afin d'établir la valeur présente actuarielle des obligations au titre des prestations projetées.

En 2020 et pour les deux prochains exercices, le taux tendanciel présumé de l'augmentation du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite est établi en moyenne à 5,0 % et 4,0 % par la suite (basé sur 5,0 % par année en 2019 et diminuant à 3,9 % par année et après 2040 pour les médicaments, 4,0 % pour les frais dentaires et 4,0 % pour les autres frais médicaux).

7. Immobilisations corporelles

			2020			2019
		Amortissement	Valeur		Amortissement	Valeur
	Coût	cumulé	nette	Coût	cumulé	nette
Terrains	769 690 \$	- \$	769 690 \$	769 690 \$	- \$	769 690 \$
Bâtiments	1 462 271	447 901	1 014 370	1 445 461	410 980	1 034 481
Améliorations locatives	1 033	223	810	1 013	130	883
Constructions en cours	1 180	-	1 180	-	-	-
Livres	110 370	97 736	12 634	106 792	91 646	15 146
Équipements et						
ameublement	217 234	116 577	100 657	223 115	119 030	104 085
Matériel et logiciel						
informatique	50 220	20 179	30 041	49 362	17 567	31 795
Total	2 611 998 \$	682 616 \$	1 929 382 \$	2 595 433 \$	639 353 \$	1 956 080 \$

Les acquisitions au 30 avril 2020 totalisent 51 606 \$ (60 651 \$ en 2019) et les dispositions, radiations et transferts totalisent 35 041 \$ (51 143 \$ en 2019) qui comprend une perte de valeur d'un montant de 5 629 \$ (7 099 en 2019) suite à la décision de démolir trois édifices en planification d'une nouvelle construction. La perte de valeur en 2019 est attribuable à l'abandon partiel de l'usage d'une des résidences de l'Université. La perte de valeur est incluse à la dépense d'amortissement des immobilisations à l'état consolidé des résultats.

La dépense d'amortissement et les dispositions, radiations et transferts au 30 avril 2020 totalisaient 72 675 \$ (67 697 \$ en 2019) et 29 412 \$ (44 044 \$ en 2019), respectivement.

	2020	2020	
Les acquisitions d'immobilisations sont financées comme suit :			
Financées par des subventions	16 524	\$	28 743
Financées par des ressources internes	30 397		19 009
Financées par débentures	2 869		8 681
Dons d'immobilisations	1 816		3 618
Total	51 606	\$	60 051

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 7 690 \$ (7 313 \$ en 2019) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

9. Revenus reportés

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	301 090 \$	274 729 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	543 439	563 038
Montants amortis imputés aux produits	(532 593)	(532 247)
Transfert aux apports reportés afférents aux		
immobilisations corporelles	(200)	(4 430)
Solde à la fin de l'exercice	311 736 \$	301 090 \$
Le solde est constitué des fonds suivants :		
	2020	2019
Fonctionnement	45 805 \$	58 864 \$
Recherche subventionnée et fiducie	245 737	214 420
Immobilisations	20 194	27 806
Total	311 736 \$	301 090 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports restreints reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	441 294 \$	437 948 \$
Transferts de revenus reportés	200	4 430
Apports reçus au cours de l'exercice	16 168	24 028
Apports en nature reçus au cours de l'exercice	1 972	3 618
	18 340	32 076
Montants amortis imputés aux produits		
Subventions de recherche	(14 415)	(14 242)
Subventions en immobilisations	(11 225)	(10 780)
Dons	(3 857)	(3 708)
	(29 497)	(28 730)
Solde à la fin de l'exercice	430 137 \$	441 294 \$

11. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt sur une résidence d'étudiants à taux flottant converti en un prêt à taux fixe de 7,464 %, par un swap de taux d'intérêt		
venant à échéance en août 2026. Les remboursements		
mensuels comprennent le capital et les intérêts.	13 613 \$	15 233
Débentures non garanties de série A, échéant le		
15 avril 2043. Les versements d'intérêts sont		
payables semi annuellement au taux de 6,28 %.	150 000	150 000
Débentures non garanties de série B, échéant le		
12 octobre 2056. Les versements d'intérêts sont		
payables semi annuellement au taux de 3,256 %.	200 000	200 000
Débentures non garanties de série C, échéant le		
13 février 2060. Les versements d'intérêts sont		
payables semi annuellement au taux de 2,635 %.	300 000	-
,	663 613	365 233
ortion échéant à moins d'un an	(1 739)	(1 620)
otal	661 874 \$	363 613

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Les versements sur capital payables annuellement sont les suivants :

2021	1 739
2022	1 865
2023	2 002
2024	2 148
2025	2 304
et suivants	653 555
	663 613

Swap de taux d'intérêt

L'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêts sur une résidence d'étudiants afin de minimiser l'impact des flux de trésorerie futurs liés aux variations de taux d'intérêt. L'Université a désigné ce contrat d'échange de taux d'intérêt comme étant une couverture de flux efficace aux fins de comptabilité.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est estimée à 2 966 \$ (3 048 \$ en 2019) ce qui représente le montant que l'Université aurait à payer si l'entente se terminait à cette date. L'Université est à jour par rapport aux paiements requis pour s'acquitter du prêt et de l'entente de swap de taux d'intérêts.

Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement volontaire a été créé afin de rembourser la portion capital des obligations lorsqu'elles arriveront à maturité. Au 30 avril 2020, le solde du fonds d'amortissement incluant les revenus de placements courus est de 86 202 \$ (58 645 \$ en 2019). Ce montant est inclus dans les placements à long terme et sa contrepartie est dans l'actif net affecté (note 12).

Ligne de crédit

L'Université a obtenu des autorisations de crédit permettant à l'Université d'emprunter jusqu'à 29 600 \$ au taux préférentiel. Ces autorisations de crédit sont sujettes à une révision annuelle. Au 30 avril 2020, il n'y avait aucun montant emprunté sous ces autorisations de crédit.

Intérêts

	2020	2019
Intérêts payés et encourus reliés à la dette à long terme	18 431 \$	17 608 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

L'actif net affecté d'origine interne est composé de fonds mis en réserve pour des raisons spécifiques. Il est constitué des fonds suivants :

	2020	2019
Investi en immobilisations et réserves connexes	1 281 084 \$	1 347 176 \$
Avantages sociaux futurs	(24 685)	194 291
Fonds d'amortissement (note 11)	86 202	58 645
Réserves de stabilisation	52 561	52 146
Fonds restreints - recherche et autres	60 868	58 024
Fonds pour contingence opérationnelle	88 081	68 702
Services auxilliaires	41 182	5 385
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(47 314)	(57 450)
Solde à la fin de l'exercice	1 537 979 \$	1 726 919 \$

a) Investi en immobilisations et réserves connexes

	2020	2019	
Investi en immobilisations (note 14) Projets d'immobilisations et réserves connexes	1 192 103 88 981	\$ 1 208 894 138 282	\$
Solde à la fin de l'exercice	1 281 084	\$ 1 347 176	\$

Les fonds investi en immobilisations représentent le montant de l'actif net qui n'est pas disponible à d'autres fins, car il a été utilisé pour financer l'achat d'immobilisations, déduction faite des dettes. Il se compose des immobilisations non amorties acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, ainsi que la valeur comptable des immobilisations acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, qui ne seront pas amorties. Il exclut les actifs financés par des apports en capital.

Les projets d'immobilisation et les réserves d'infrastructure comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, la conception et de la construction. La réserve comprend:

- Les fonds non dépensés au 30 avril 2020 pour les projets d'immobilisation et de rénovations en cours;
- Les fonds réservés pour des projets importants d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que les travaux prévus d'entretien différés;
- Les fonds des facultés et services qui sont réservés à la réalisation de projets futurs d'immobilisation et de rénovations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

b) Avantages sociaux futurs

	2020	2019
Régimes de retraite	(50 915) \$	163 232 \$
Autres avantages	(64 662)	(62 925)
Réserves pour régimes de retraite et autres avantages (note 6)	90 892	93 984
Solde à la fin de l'exercice	(24 685) \$	194 291 \$

L'actif net affecté d'origine interne est réduit par la portion de l'obligation des avantages sociaux futurs qui sont financés par les budgets d'opération futurs.

c) Réserves de stabilisation

	2020	2019	_
Rendement sur placements Services publics, assurances et taux de change	42 669 9 892	\$ 42 669 9 477	\$
Solde à la fin de l'exercice	52 561	\$ 52 146	\$

Les réserves de stabilisation servent à protéger l'Université d'une incertitude défavorable.

d) Fonds restreints - recherche et autres

Ces fonds représentent les fonds non-affectés de recherche et autres qui sont réservés à des fins spécifiques, telles que les fonds de démarrage de recherche, les apports pour les titulaires de chaires de recherche du Canada et les programmes internes de recherche.

e) Fonds pour contingence opérationnelle

Cette réserve inclus:

- Les surplus de fonctionnement des facultés et services ayant obtenus l'approbation d'être reportés à un exercice;
- Une enveloppe spécifique réservée aux priorités stratégiques de l'Université;
- Des fonds prêtés pour la réalisation de projets institutionnels qui seront remboursés à même les budgets de fonctionnement futurs.

f) Services auxilliaires

Ces fonds représentent les surplus de fonctionnement des services auxilliaires ainsi que l'investissement dans la filiale en propriété exclusive 45 Mann LP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne

g) Projets d'immobilisation financés à l'interne

	2020	2019
Services auxiliaires et auto-financés (stationnement,		
,		
logement, services alimentaires, sports)	(28 833) \$	(38 223) \$
Facultés	(18 481)	(19 227)
Solde à la fin de l'exercice	(47 314) \$	(57 450) \$

Ces fonds représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront remboursés au fil du temps. Ces prêts internes sont remboursés à même le budget de fonctionnement et les activités de la faculté ou du service concerné.

13. Dotations

Les apports reçus à titre de dotation sont composés de dons restreints reçus par l'Université ainsi que les revenus de placements non encore distribués. L'Université peut avoir le droit, avec le consentement du donateur, de retirer ultérieurement la désignation en tant que dotation. Les dons qui ont été désignés à l'interne à titre de dotation sont comptabilisés sous forme de transfert. Les rendements des placements gagnés par les dotations sont utilisés en accord avec les diverses intentions négociées par les donateurs ou par l'Université à sa discrétion. Afin d'assurer une protection des capitaux, l'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant des revenus pouvant être dépensés à 3,5 % (3,5 % en 2019) de la juste valeur moyenne du fonds au cours des 12 derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle quel que soit le revenu de placement gagné dans l'année fiscale.

Les activités dans le fonds de dotation ont été les suivantes :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	293 997 \$	279 657 \$
Apports d'origine externe	1 935	3 126
Revenus de placements, nets des frais	9 110	19 942
Revenus de placements rendus disponibles pour la dépense	(10 003)	(9 625)
	1 042	13 443
Transferts des apports d'origine interne et jumelage de dons	398	897
Solde à la fin de l'exercice	295 437 \$	293 997 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

13. Dotations (suite)

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2020	2019
Affectation d'origine interne	35 945 \$	35 655
Affectation d'origine externe	259 492	258 342
Total	295 437 \$	293 997
Le fonds de dotation se compose de :		
	2020	2019
Contributions permanentes au fonds de dotation	202 310 \$	199 977
Montant cumulatif pour protéger les capitaux	93 127	94 020

Le montant cumulatif pour protéger les capitaux est basé sur la valeur marchande des investissements.

14. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constitué des montants suivants :

	2020	2019
Immobilisations corporelles (note 7)	1 929 382 \$	1 956 080 \$
Moins les montants financés par		
Dettes	(307 142)	(305 892)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(430 137)	(441 294)
Solde à la fin de l'exercice	1 192 103 \$	1 208 894 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

14. Actif net investi en immobilisations (suite)

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont les suivantes :

	2020	2019
Remboursement de la dette à long terme	1 620 \$	1 510 \$
Acquisitions d'immobilisations	51 606	60 051
Apports reportés afférents aux immobilisations		
amortis imputés aux produits (note 10)	29 497	28 730
Augmentation de l'actif net investi en immobilisations	82 723	90 291
Amortissement des immobilisations	(78 304)	(74 796)
Transfert de revenus reportés (note 9)	(200)	(4 430)
Apports reçus afférents aux immobilisations (note 10)	(18 140)	(27 646)
Utilisation des dettes	(2 870)	(8 681)
Diminution de l'actif net investi en immobilisations	(99 514)	(115 553)
Variation de l'actif net investi en immobilisations	(16 791) \$	(25 262) \$

15. Subventions et contrats affectés

Les subventions et contrats affectés sont composés de :

	2020	2019
Recherche	133 404	
Fiducie	74 047 11 225	75 484 10 780
Immobilisations (note 10)	11 223	10 760
Total	218 676	227 671

Fiducie

Les apports affectés de fiducie comprennent un financement de 71 443 \$ (69 635 \$ en 2019) du Ministère de la Santé de l'Ontario (MS) pour assurer la prestation de la formation en médecine clinique en Ontario. L'Université sert d'intermédiaire entre les hôpitaux d'enseignement de l'Ontario représentés par le Conseil des hôpitaux universitaires de l'Ontario et les résidents de ces hôpitaux (représentés par l'Association professionnelle des résidents de l'Ontario).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

16. Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres

Ces dépenses consistent en des montants remis à des institutions reliées à la recherche et d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université et ces partenaires pour lesquels l'Université est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.

17. Engagements et éventualités

Auto assurance

La nature des activités de l'Université est telle qu'il y a habituellement des réclamations ou des réclamations potentielles en cours à tout moment. Au 30 avril 2020, l'Université estime avoir des défenses adéquates et des couvertures d'assurance en place sur certaines réclamations qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de l'Université. Il existe également d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Toute perte supplémentaire liée à des réclamations serait enregistrée dans l'année au cours de laquelle le montant de la perte peut être estimé ou lorsque des ajustements au montant comptabilisé sont requis.

Litiges

L'Université est impliquée dans des litiges en instance et des revendications qui se posent dans le cours normal de ses activités. Selon la direction, l'Université dispose de défenses solides et une couverture d'assurance appropriée en place qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière de l'Université. Il existe aussi d'autres revendications ou réclamations potentielles où le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Les pertes supplémentaires liées aux réclamations seraient enregistrées dans l'année au cours de laquelle le montant du passif est susceptible d'être estimé ou les ajustements aux montants comptabilisés sont jugés nécessaires.

Engagements contractuels

L'Université a entrepris des projets de construction et rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2020, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 2 453 \$ (1 343 \$ en 2019).

Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation

L'Université d'Ottawa a signé des contrats à long terme de location-exploitation.

Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2021	6 223 \$
2022	6 272
2023 2024 2025	6 270
2024	6 331
2025	6 428

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

18. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice, autres que les impacts reliés à la COVID-19 qui sont énoncés à la note 20.

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères détenus par l'Université. Une stratégie de couverture peut être utilisée pour réduire le risque de fluctuation relié aux devises étrangères, telle que définie par l'Énoncé des principes et objectifs de placement du portefeuille à long terme de l'Université (EPOP).

ii) Risque lié au taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque lié au taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. De plus amples détails sur les placements à taux fixe sont inclus dans les notes 3 et 5 et sur la dette à long terme à la note 11.

iii) Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (outre les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). L'Université est exposée au risque de prix principalement en lien avec la détention d'actions canadiennes et internationales (incluant les caisses en gestion commune), ainsi que de placements immobiliers et d'infrastructure.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une des parties d'un instrument financier qui manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'EPOP de l'Université, qui est revu chaque année, spécifie les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université possède un portfolio d'investissements très variés ce qui réduit la concentraton du risque de crédit. La santé financière de ses placements est contrôlée de manière continue avec l'aide du Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs et de ses conseillers en placements.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Université prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

19. Entités consolidées

L'Université consolide les résultats des filiales en propriété exclusive suivantes. La valeur de l'investissement de ces entités est reflétée dans les investissements à long terme à la note 5.

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis 45 Mann LP, une nouvelle filiale en propriété exclusive. L'entité a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés en commandite (Ontario) pour exploiter une résidence pour étudiants à Ottawa (Ontario). L'investissement a une valeur de 38 293 \$ au 30 avril 2020. Les informations financières validées les plus récentes inclues dans le tableau ci-dessous sont au 31 décembre 2019.

7311842 Canada Inc. est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Cette filiale a pour objet de détenir, au nom de l'Université, certains investissements à l'extérieur du Canada. En date du 30 avril 2020, l'investissement a une valeur de 10 383 \$ (11 658 \$ en 2019). Les informations financières validées les plus récentes inclues dans le tableau ci-dessous sont au 31 décembre 2019.

866520 Ontario Limited opère sous le nom de Services de santé de l'Université d'Ottawa. Le but de cette filiale est de gérer les services de santé pour les étudiants de l'Université. En date du 30 avril 2020, l'investissement a une valeur de 926 \$ (827 \$ en 2019). Les informations financières validées les plus récentes inclues dans le tableau ci-dessous sont au 30 avril 2019.

La Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa (la « Clinique ») est constituée en tant que Société d'aide juridique aux étudiants en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'aide juridique (1998). Le but de la clinique est de fournir un service à la communauté consistant en une éducation juridique, un plaidoyer et une réforme du droit pour, et au nom, des personnes à faible revenu, des membres de groupes historiquement défavorisés et des étudiants. En date du 30 avril 2020, l'investissement a une valeur de 604 \$ (591 \$ en 2019). Les informations financières validées les plus récentes inclues dans le tableau ci-dessous sont au 31 mars 2019.

Le tableau suivant présente les informations financières condensées de ces entités consolidées:

			2020	2019
45 Mann Limited Partnership	7311842 Canada Inc.	Autres entités contrôllées	Total	Total
38 114 \$	12 461 \$	1 769 \$	52 344 \$	15 255 \$
33 380	1 497	1 164	36 041	3 044
4 734	10 964	605	16 303	12 211
4 634	57	9 771	14 462	9 244
4 424	712	9 659	14 795	9 480
210	(655)	112	(333)	(236)
1 887	Information	Information	1 887	Information
(33)	non	non	(33)	non
(1 991)	disponible	disponible	(1 991)	disponible
	Limited Partnership 38 114 \$ 33 380 4 734 4 634	Limited Partnership 7311842 Canada Inc. 38 114 \$ 12 461 \$ 33 380	Limited Partnership 7311842 Canada Inc. entités contrôllées 38 114 \$ 12 461 \$ 1 769 \$ 33 380 1 497 1 164 4 734 10 964 605 4 634 57 9 771 4 4 424 712 9 659 210 (655) 112 1 887 Information (33) non non Information non	45 Mann Limited Partnership 7311842 Canada Inc. Autres entités contrôllées Total 38 114 \$ 12 461 \$ 1 769 \$ 52 344 \$ 33 380 1 497 1 164 36 041 36 041 4 734 10 964 605 16 303 16 303 4 634 57 9 771 14 462 4 424 712 9 659 14 795 210 (655) 112 (333) 1 887 Information non (33) 1 887 (33) non non (33)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

20. Impacts de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation du coronavirus («COVID-19») constituait une pandémie mondiale. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage en provenance, en départ et même à l'intérieur du Canada, interdisant le rassemblement de personnes et exigeant aux citoyens de demeurer à la maison autre que pour des activités essentielles. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de l'Université et ont entraîné la fermeture des locaux physiques de tous les établissements postsecondaires. La COVID-19 a également eu un impact négatif sur l'activité commerciale mondiale et a contribué à la forte volatilité de certains marchés d'actions et de titres de créance. Cela a conduit à une volatilité importante et à une baisse des marchés boursiers mondiaux. L'impact de cette volatilité sur les marchés demeure incertaine pour le moment.

À la date d'approbation des états financiers, l'ampleur de ces effets négatifs sur les activités commerciales, financières et opérationnelles de l'Université est incertaine et difficile à évaluer. Les incidences financières dépendront des développements futurs, notamment de la durée, de la propagation et de la gravité de l'épidémie, des exigences en matière de distanciation physique, de la durée et de la portée géographique des avis et restrictions de voyage connexes, ainsi que de l'ampleur des perturbations pour les entreprises à l'échelle mondiale et de son impact connexe sur l'économie.

Au 30 avril 2020, l'Université n'avait pas à faire d'ajustements importants pour refléter l'impact futur possible de la COVID-19. Les investissements sont comptabilisés à la juste valeur qui inclut l'impact sur les marchés financiers à la fin de l'exercice et l'accent a été mis sur la recouvrabilité des créances et autres estimations dans les états financiers au 30 avril 2020. Les investissements comptabilisés dans les régimes de retraite à prestations définies de l'Université sont soumis à la même volatilité accrue du marché des risques que les investissements de l'Université.

En raison de la COVID-19, la signature de l'entente de mandat stratégique 3 («SMA3») a été retardée par le Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario. SMA3 couvre la période de 5 ans de 2020-21 à 2024-25. SMA3 établit des cibles pour les 10 paramètres sur lesquels le financement de la performance institutionnelle sera évalué.

La direction a évalué ses risques de liquidité et estime qu'il n'y a aucun enjeu significatif, étant donné que l'Université dispose d'un solide fonds de roulement et d'un accès à des ressources liquides pour soutenir ses activités au cours de la prochaine année. Étant donné que le résultat et le calendrier d'une reprise après la pandémie actuelle sont très imprévisibles, il n'est pas possible d'estimer

21. États financiers consolidés comparatifs

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2020 (en milliers de dollars)

22. Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et fiducie de l'Ontario en

L'actif net reçu à titre de dotation inclut des sommes octroyées par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre des phases I et II du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEO) et à la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, permettant le jumelage de certains dons reçus par l'Université à titre de dotation. Les revenus de placements de ces fonds doivent être utilisés pour fournir de l'aide financière aux étudiants et étudiantes ontariens.

Conformément aux directives émises par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les transactions concernant le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et le Fonds de l'Ontario en soutien aux étudiants doivent être présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario		
Fonds de dotation	Phase I	Phase II	soutien étudiants	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice Augmentation du capital	20 132 \$ 198	5 613 \$ 16	28 584 \$ 82	54 329 \$ 296	53 945 \$ 384
Solde à la fin de l'exercice	20 330 \$	5 629 \$	28 666 \$	54 625 \$	54 329 \$
de l'exercice	20 000 φ	υ υΖυ ψ	20 000 φ	01020 φ	01020 φ
Variations des soldes dans les fonds dépensables	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario		
disponibles aux étudiants	Phase I	Phase II	soutien étudiants	Total 2020	Total 2019
Solde au début d'exercice Revenus de placements nets des dépenses d'investissement et	11 645 \$	2 076 \$	6 108 \$	19 829 \$	18 847 \$
augmentation du capital Bourses émises	344 (1 290)	71 (274)	184 (616)	599 (2 180)	3 336 (2 354)
Solde à la fin de l'exercice	10 699 \$	1 873 \$	5 676 \$	18 248 \$	19 829 \$
Nombre de récipiendaires Valeur aux livres du fonds	973	80	303	1 356	1 360
de dotation	31 029 \$	7 502 \$	34 342 \$	72 873 \$	74 158 \$